

AVANT DE PRÉSENTER UNE DEMANDE

- Les demandes de modification et de renouvellement d'une licence de coupe de bois sont assujetties, en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*, à une période d'attente de 30 jours pendant laquelle le public et les Premières nations peuvent présenter des observations.
- En vertu de la *Loi sur les ressources forestières*, le directeur peut accepter ou refuser une demande de licence ou une demande de modification, d'annulation ou de renouvellement d'une licence. Dans le cas d'un refus, le directeur fournit au demandeur¹ ou au titulaire de licence les motifs du refus.
- Le volume de récolte maximal attribué au titulaire de licence est établi en fonction de sa catégorie déterminée dans le cadre de la [procédure d'attribution de coupe de bois d'œuvre à des fins commerciales \(PACFC\)](#).
- Assurez-vous que votre numéro d'entreprise obtenu auprès de la [Direction des entreprises, associations et coopératives](#) est toujours actif.
- Vous devez avoir déposé tous vos rapports d'exploitation et payé tous les droits du bois sur pied.
- L'autorisation de récolte peut être assortie d'une exigence de volume minimal. Si ce volume n'est pas atteint, l'autorisation pourra être modifiée ou annulée.
- Toutes les demandes sont traitées par ordre d'arrivée.

Pour plus de renseignements, contactez la Direction de la gestion des forêts, au 867-456-3999.

Avez-vous discuté du contenu de votre demande avec un agent forestier? Oui Non

Avez-vous des arriérés sur des sommes dues ou des rapports d'exploitation non encore déposés au titre de la *Loi sur les ressources forestières*? Oui Non

Depuis votre dernière demande, avez-vous acheté ou loué du matériel de récolte spécialisé? Oui Non
Si oui, fournir la liste du matériel de récolte spécialisé : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Raison sociale de l'entreprise		Personne-ressource	
Licence de coupe de bois / permis de coupe n°		Catégorie	
Type de demande : <input type="checkbox"/> Modification <input type="checkbox"/> Renouvellement <input type="checkbox"/> Permis de coupe additionnel			
Demande d'annulation de : <input type="checkbox"/> Licence d'abattage <input type="checkbox"/> Permis de coupe			
Plan de récolte	Zone d'exploitation/bloc	Durée : ____ années OU <input type="checkbox"/> Durée selon PACFC	Volume : ____ m ³ OU <input type="checkbox"/> Volume total selon PACFC
Fournir ci-dessous les motifs de votre demande :			

SIGNATURE – CONSENTEMENT DU DEMANDEUR

J'atteste/nous attestons que, à ma/notre connaissance, tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Je confirme/nous confirmons que si l'autorisation est accordée, les activités entreprises se dérouleront conformément à ce qui est indiqué dans la présente demande et aux modalités et conditions associées à la licence demandée et au permis connexe.

Je reconnais/nous reconnaissons que les renseignements contenus dans la présente demande ou joints à celle-ci sont recueillis par Énergie, Mines et Ressources en vertu du paragraphe 29(1) de la *Loi sur les ressources forestières* et du paragraphe 29(c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, aux fins d'examen de demandes d'autorisation de tenures. La présente demande pourra être rendue publique dans le cadre du processus d'examen des demandes, conformément au paragraphe 18(1) de la *Loi sur les ressources forestières*. Pour en savoir plus, contactez la Direction de la gestion des terres du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, au 867-456-3999 ou (sans frais) au 1-800-661-0408, poste 3999.

Signature

Nom (en lettres détachées)

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

District

Reçu par (signature)

Date